

## PLAN STRATÉGIQUE POUR LA SCIENCE DU SCRS 2015-2020

### MISSION

Le Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS), au sein duquel chaque membre de la Commission peut être représenté, est chargé de formuler un avis scientifique à la Commission de l'ICCAT.

Le SCRS élabore toutes les politiques et procédures aux fins de la collecte, compilation, analyse et dissémination des statistiques halieutiques sur les thonidés et les espèces apparentées dans l'océan Atlantique et les mers adjacentes. Il veille à ce que la Commission dispose des statistiques les plus complètes et les plus actuelles en ce qui concerne les activités de pêche dans la zone de la Convention ainsi que des informations biologiques sur les stocks qui sont exploités. Le SCRS coordonne également diverses activités nationales de recherche, guide et élabore des projets de programmes internationaux de recherche en coopération et de renforcement de la capacité, réalise des évaluations de stocks, et donne des avis à la Commission sur la nécessité de mesures spécifiques de conservation et de gestion en appui à l'objectif de la Commission de mettre en œuvre une gestion des pêcheries basée sur la science. Le Comité donne aussi des avis à la Commission sur toute autre question scientifique dont il peut être saisi.

### VISION

Un comité scientifique réunissant une vaste gamme de scientifiques compétents originaires de toutes les CPC qui pêchent les thonidés et les espèces apparentées dans l'océan Atlantique et les mers adjacentes, travaillant en coopération d'une façon efficace et transparente, comptant sur un solide appui scientifique et technique du Secrétariat, en vue de formuler à la Commission un avis scientifique objectif, fiable et solide en appui aux objectifs de la Convention.

### ANALYSE SWOT

#### *Forces*

- Transparence
- Ouverture
- Collaboration-coopération internationales
- Accueil favorable à la diversité de participation
- Diversité des approches analytiques
- Appui du Secrétariat
- Compétence scientifique élevée
- Crédibilité et reconnaissance internationales
- Ouverture à l'innovation
- Ouverture au dialogue
- Indépendance
- Adaptabilité

#### *Faiblesses*

- Faible participation dans de nombreux cas
- Capacité technique insuffisante dans certains domaines
- Lourde charge de travail donnant lieu à des pratiques non efficaces dans l'organisation au sein du SCRS et inadéquation entre les demandes de la Commission et les capacités du SCRS.
- Appui financier insuffisant
- Qualité et quantité insuffisantes de données dans de nombreux cas
- Lacunes de la collecte des données dans de nombreux cas
- Absence de « masse critique », notamment compte tenu de la charge accrue de travail. Voies de communications et dialogue insuffisants avec la Commission.
- Indications spécifiques limitées de la part de la Commission en ce qui concerne les objectifs de gestion et les tolérances de risque
- Produits standardisés limités pour fournir des informations et formuler des avis à la Commission
- Frontières linguistiques

**Opportunités**

- Collaboration et coordination scientifiques entre les CPC
- Participation plus large des pays du G77
- Collaboration avec d'autres ORGP thonières
- Collaboration avec d'autres organisations
- Examen par les pairs des évaluations de stocks et de la science du SCRS
- Appui externe plus large au travail du SCRS
- Emploi des nouvelles technologies
- Opportunités de financement
- Appui de la Commission
- Amélioration des statistiques halieutiques et des méthodes
- Diffusion plus large des résultats scientifiques

**Menaces**

- Réduction de l'appui financier
- Accroissement des demandes adressées au SCRS doté de ressources limitées
- Contribution réduite des CPC au SCRS (participation, recherche, collecte des données)
- Faible priorité/valeur accordée à la science (application de la science) dans certaines juridictions
- Appui insuffisant aux activités scientifiques de la part du Secrétariat
- Incidence des réglementations dans la collecte des données et informations requises
- Manque d'intérêt scientifique concernant les questions du SCRS de la part de la communauté scientifique
- Manque potentiel d'expertise dans des domaines d'intérêt étendus de la Commission
- Efforts concentrés sur un nombre limité de stocks
- Influence indue des parties prenantes, des groupes de pression idéologiques ou politiques ou des intérêts économiques ou financiers.

**VALEURS**

<b>I</b>	<b>INTÉGRITÉ:</b> Le SCRS applique les plus hauts critères éthiques à tous ses travaux scientifiques. <b>INDÉPENDANCE:</b> L'avis formulé par le SCRS est objectif et fondé sur la meilleure information scientifique disponible et il n'est pas indûment influencé par des parties prenantes, des groupes de pression idéologiques ou politiques ou par des intérêts économiques ou financiers.
<b>C</b>	<b>COOPÉRATION :</b> Le SCRS valorise et encourage la participation des scientifiques de toutes les CPC, par le biais de la collaboration et coopération scientifiques dans le but de cultiver un ensemble diversifié d'expertise et de promouvoir les meilleures pratiques scientifiques disponibles.
<b>C</b>	<b>ENGAGEMENT :</b> Nous nous engageons entièrement à formuler le meilleur avis scientifique en appui à l'objectif de la Commission de mettre en œuvre la gestion des pêcheries basée sur la science.
<b>A</b>	<b>APTITUDE :</b> Le SCRS s'efforce de garantir que ses travaux respectent les normes scientifiques les plus élevées et les méthodologies de pointe, en n'ayant de cesse d'améliorer les fondements de ses connaissances qui appuient son mandat.
<b>T</b>	<b>TRANSPARENCE :</b> Le SCRS réalise ses travaux dans des sessions ouvertes et il encourage la participation des scientifiques nationaux et des experts externes ; l'information, les analyses et les processus de prise de décisions sont bien documentés et toutes les parties intéressées peuvent facilement y accéder.

# VISÉES, OBJECTIFS ET STRATÉGIES

## COLLECTE DE DONNÉES

**OBJECTIF 1. AMELIORER LA COLLECTE ET LA DECLARATION DES DONNEES PROVENANT DE TOUTES LES PECHERIES QUI CAPTURENT DES THONIDES, DES ESPECES APPARENTÉES ET D'AUTRES ESPECES RELEVANT DU MANDAT DE LA COMMISSION DANS LA ZONE DE LA CONVENTION DANS LE BUT D'AVOIR UNE VISION REPRESENTATIVE DE CE QUI SE PASSE REELLEMENT DANS LA PECHERIE AFIN DE POUVOIR EVALUER CORRECTEMENT LES STOCKS.**

### OBJECTIFS

**1.1 Renforcer la collecte de données de Tâche I et II de haute qualité et combler les lacunes de données qui sont identifiées**

#### *Stratégies*

- 1.1.1 Analyser l'efficacité des recommandations et résolutions en vigueur afin d'améliorer les bases de données à l'appui de la formulation de l'avis scientifique et recommander des améliorations en vue d'en accroître l'efficacité, en tant que de besoin.
- 1.1.2 Collaborer avec d'autres ORGP thonières et des instituts de recherche concernés par les thonidés afin de s'assurer que les meilleures pratiques sont en place.
- 1.1.3 Perfectionner les protocoles de collecte de données et d'identification des espèces pour les espèces cibles et les prises accessoires (espèces commerciales et non commerciales) de flottilles de pêche industrielles et non industrielles.
- 1.1.4 Organiser et mener régulièrement des réunions d'évaluation des données dans le but de revoir la qualité des données, la résolution géographique et les déclarations erronées des captures et des débarquements grâce à une interaction directe avec les fournisseurs de données.
- 1.1.5 Investir dans le renforcement de la capacité et la coopération afin d'améliorer tant la quantité que la qualité des données recueillies en vue de réunir suffisamment de données dans le but d'avoir une vision représentative de ce qui se passe réellement dans la pêche afin de pouvoir évaluer correctement les stocks.

#### *Buts mesurables*

- Une réduction de 20% des données manquantes ou incomplètes dans le rapport annuel du Secrétariat sur les statistiques.
- Liste des éléments de données spécifiques qui font défaut pour chaque stock pour une période de 5 ans.

**1.2 Améliorer la résolution et la précision de la composition et distribution de la capture totale et des données d'effort de pêche entre les CPC**

#### *Stratégies*

- 1.2.1 Démontrer, au moyen d'un modèle de simulation, l'amélioration de la précision des estimations de l'exploitation selon différents niveaux d'information et les coûts/avantages de la collecte de ces données.
- 1.2.2 Poursuivre l'application à grande échelle des systèmes de suivi électronique et d'autres méthodes de collecte des données automatisées qui fournissent des données sur la prise/effort presque en temps réel i) en faisant un suivi des expériences en place au sein des flottilles thonières et ii) en proposant des exigences minimales pour le suivi électronique.

- 1.2.3 Utiliser les données VMS de toutes les pêcheries de thonidés pour lesquelles le VMS est requis dans la zone de la Convention à la résolution temporelle la plus élevée possible (1 heure ou moins) i) en défendant l'adoption par la Commission de la collecte et l'enregistrement des données VMS à une résolution d'une heure, au minimum et ii) en obtenant l'accès aux données VMS de haute résolution par le biais des scientifiques nationaux ou du Secrétariat.
- 1.2.4 Compiler des données exhaustives sur les opérations avec objets flottants (notamment DCP) et sur les opérations de pêche i) en coopérant avec l'industrie en vue d'obtenir des informations détaillées sur les DCP (historiques et actuelles), conformément aux règles de confidentialité convenues et ii) en proposant et adoptant des révisions aux protocoles de confidentialité si nécessaire.

***But mesurable***

- Cartes de la prise et de l'effort de pêche à une résolution de 1°x1° par mois par engin principal d'ici 2020, à l'appui d'un avis de gestion des pêches à fine échelle (temps et espace).

***1.3 Améliorer le respect, par les CPC, de leurs obligations de déclaration des données***

***Stratégies***

- 1.3.1 Décourager la présentation de données de faible/de mauvaise qualité i) en identifiant clairement et en communiquant les meilleures pratiques de collecte et de déclaration de données, ii) en renforçant les mécanismes permettant de mettre l'accent sur ceux qui fournissent des données de bonne qualité par opposition à ceux qui fournissent des données de mauvaise qualité, iii) si nécessaire, en travaillant directement avec les CPC afin d'identifier les méthodes permettant de remédier aux insuffisances en matière de collecte et de déclaration des données et en appliquant des investissements stratégiques pour combler les insuffisances et iv) en adoptant des recommandations du style « pas de données, pas de poissons »
- 1.3.2 Mettre en œuvre une méthodologie de classification de la qualité qui servirait à informer les CPC des insuffisances entourant la qualité des données fournies au Secrétariat et d'informer la Commission de l'adéquation des informations disponibles pour formuler des avis de gestion.
- 1.3.3 Investir dans le renforcement de la capacité et la coopération afin d'améliorer tant la quantité que la qualité des données recueillies en vue de réunir suffisamment de données dans le but d'avoir une vision représentative de ce qui se passe réellement dans la pêcherie afin de pouvoir évaluer correctement les stocks.

***But mesurable***

- Réduction de 20 % du non-respect des obligations en matière de déclaration de la part des CPC d'après le rapport du Secrétariat sur la collecte de données d'ici cinq ans.

---

**OBJECTIF 2. INSTITUER DES PROGRAMMES D'ÉCHANTILLONNAGE BIOLOGIQUE PROPORTIONNELS AUX BESOINS POUR L'ÉVALUATION DES DIFFÉRENTS STOCKS RELEVANT DE LA CONVENTION**

***OBJECTIFS***

***2.1 Identifier les types de données biologiques qui sont requis (structure des stocks, croissance, maturité, fécondité, etc.) pour l'évaluation des différents stocks***

***Stratégies***

- 2.1.1 Utiliser des approches de type MSE pour déterminer la valeur relative de la collecte de différents types de données/d'information pour évaluer la productivité et l'état des stocks.
- 2.1.2 Indiquer à la Commission les types de données et la qualité des données qui devraient être sollicités auprès des CPC.
- 2.1.3 Identifier, au moyen d'évaluations des risques écologiques, les stocks au sujet desquels les informations biologiques doivent être améliorées aux fins de l'évaluation de l'état du stock.

***But mesurable***

- Application de la MSE pour les principaux stocks de l'ICCAT afin d'évaluer les besoins de données biologiques d'ici 2018 et réalisation de plusieurs évaluations des risques écologiques (ERA) portant sur les espèces pour lesquelles le manque d'informations empêche de réaliser des évaluations quantitatives de l'état du stock d'ici 2020.

**2.2 Élaborer des conceptions d'échantillonnage et évaluer le caractère représentatif des échantillons de longueur (âge) requis pour chaque stock**

***Stratégies***

- 2.2.1 Démontrer, au moyen d'un modèle de simulation, quels sont les échantillonnages qui devraient être réalisés pour atteindre des niveaux suffisants de précision dans les estimations de l'exploitation.

***But mesurable***

- Plans d'échantillonnage pour tous les principaux stocks relevant du mandat de la Commission élaborés par le SCRS d'ici 2020.

**2.3 Développer des programmes d'échantillonnage biologique coordonnés pour les stocks de l'ICCAT**

***Stratégies***

- 2.3.1 Établir des collections régularisées et représentatives d'échantillons biologiques nécessaires afin de déterminer la structure par âge et du stock de la capture afin de réduire les incertitudes.
- 2.3.2 Coopérer avec les scientifiques nationaux et les CPC pour développer des programmes d'échantillonnage biologique appropriés pour les stocks de l'ICCAT.
- 2.3.3 Consacrer davantage d'efforts et accroître le budget de la part des CPC de l'ICCAT en ce qui concerne les programmes de collecte d'informations biologiques nécessaires pour déterminer l'état du stock de manière plus précise.

***But mesurable***

- Augmentation de 50 % des programmes d'échantillonnage biologique dans un délai de cinq ans

---

**OBJECTIF 3. DEVELOPPER DES PROGRAMMES DE COLLECTE ET DE COMPILATION DE DONNEES SUPPLEMENTAIRES NECESSAIRES A L'AMELIORATION DE L'AVIS SCIENTIFIQUE A LA COMMISSION**

**OBJECTIFS**

**3.1 Développer un jeu exhaustif de données de prises accessoires et d'observation**

***Stratégies***

- 3.1.1 Déterminer l'étendue des pêcheries capturant des thonidés et des espèces apparentées pour lesquelles les CPC devraient déclarer des données de prise et de prise accessoire. Par exemple, spécifier les espèces de requins et les autres espèces pour lesquelles des données de prise, d'effort et de taille (âge) doivent être déclarées.
- 3.1.2 Établir des formulaires standardisés et flexibles de déclaration des prises accessoires et des formulaires associés sous forme électronique, en s'assurant que le formulaire est conforme à la structure de la base de données permettant aux CPC de déclarer les prises accessoires à des niveaux d'agrégation garantissant que les normes de confidentialité des données sont respectées.

- 3.1.3 Rassembler et tenir à jour les méta-données sur les programmes d'observateurs et les données des observateurs recueillies par les CPC, instaurer la déclaration obligatoire des données des observateurs recueillies par les CPC.
- 3.1.4 Renforcer la coordination entre les CPC afin de remplir les objectifs des collectes de données des observateurs en effectuant des révisions régulières des données fournies par le biais de l'analyse conjointe et de discussions au sein de groupes de travail.
- 3.1.5 Inclure dans les programmes d'observateurs nationaux d'échantillonnage la collecte des caractéristiques des engins et des navires ainsi que d'autres informations qui peuvent être utilisées pour standardiser la CPUE et estimer la capacité de pêche et les changements dans l'effort de pêche effectif.
- 3.1.6 Améliorer l'estimation des rejets de poissons morts et vivants grâce à la collecte de données complètes sur la composition et la disposition de la prise totale obtenues par les observateurs (humains et/ou électroniques, le cas échéant).

***But mesurable***

- Jeux de données représentatifs des observateurs et de captures accessoires de 80% des flottilles de l'ICCAT d'ici 2020 et augmentation des analyses des données des observateurs des CPC se traduisant par le nombre de documents présentés au SCRS chaque année.

**3.2 *Déterminer les besoins en matière de données nécessaires à la formulation d'un avis de gestion des pêcheries basée sur l'écosystème***

***Stratégies***

- 3.2.1 Déterminer les données qu'il conviendrait de recueillir aux fins de la mise en œuvre de l'EBFM par le biais de l'application de modèles écosystémiques intégrés afin d'identifier les principales composantes de l'écosystème qui doivent être suivies afin d'appliquer plus globalement l'EBFM.
- 3.2.2 Inclure dans les programmes nationaux d'échantillonnage la collecte d'informations socio-économiques se rapportant aux pêcheries de grands pélagiques en développant des protocoles de collecte de données socio-économiques concernant les pêcheries de grands pélagiques et en améliorant les bases de données de l'ICCAT afin d'y inclure des données autres que les données biologiques.

***But mesurable***

- Développer des protocoles pour la collecte des données socio-économiques. Appliquer des modèles écosystémiques intégrés.

## **DIALOGUE ET COMMUNICATION**

---

**OBJECTIF 1 AMELIORER LE DIALOGUE AVEC LA COMMISSION**

**OBJECTIFS**

**1.1 *Intensifier le dialogue science-gestion en appui à la définition des éléments critiques des politiques du cadre de décision de la Rec. 11-13 : « forte probabilité » et « une période aussi courte que possible »***

***Stratégies***

- 1.1.1 Mettre en place le Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) (Rec. 13-18).
- 1.1.2 Promouvoir le dialogue entre les scientifiques du SCRS et leur CPC ou les organisations régionales, afin d'accroître la coordination et la capacité.
- 1.1.3 Utiliser pleinement le financement éventuel du GEF-ABNJ visant à promouvoir ce dialogue.

- 1.1.4 Se concentrer sur les stocks qui suscitent des préoccupations pendant que l'on recherche un avis de gestion pour ces stocks.

***But mesurable***

- Fournir des mécanismes à la Commission de manière à pouvoir adopter des probabilités et des délais pour les stocks avant 2020 (50% des coûts seraient assumés par le projet GEF-ABNJ)

---

**OBJECTIF 2. PROMOUVOIR UN DIALOGUE OUVERT AVEC LA COMMISSION ET LES PARTIES INTERESSEES**

**OBJECTIFS**

- 2.1 *Instituer des réunions périodiques avec les preneurs de décision, les scientifiques du SCRS et les parties prenantes permettant un plus grand libre échange (c.-à-d. pas dans le format habituel de la Commission)***

***Stratégies***

- 2.1.1 Instituer des réunions périodiques avec les mandataires de la Commission et les parties prenantes afin de discuter de la façon dont ils peuvent contribuer de façon tangible en apportant leurs connaissances sur la pêche aux évaluations.
- 2.1.2 Encourager le secteur industriel, les ONG et d'autres parties prenantes à participer aux réunions.
- 2.1.3 Profiter du financement du GEF/ABNJ offert à l'ICCAT en appui à la réalisation de la MSE et en appui à la réalisation du dialogue avec les mandataires de la Commission et les parties prenantes.

***But mesurable***

- Une réunion des mandataires du SCRS et de la Commission sous la forme de groupes de travail du SCRS (50% des coûts seraient couverts par le projet GEF/ABNJ).

---

**OBJECTIF 3. AMELIORER LE DIALOGUE AU SEIN DU SCRS**

**OBJECTIFS**

- 3.1 *Accroître l'interaction entre les mandataires du SCRS***

***Stratégies***

- 3.1.1 Encourager la participation des mandataires du SCRS aux réunions régulières et intersessions des Sous-comités (statistique et écosystèmes) et du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM).

***Buts mesurables***

- Participation de la totalité des mandataires du SCRS aux réunions du Sous-comité des statistiques
- Participation de la totalité des mandataires du SCRS à la réunion annuelle de coordination

- 3.2 *Parvenir à un meilleur dialogue entre le Président du Groupe de travail et les participants potentiels***

***Stratégies***

- 3.2.1 Soumettre des documents de travail au Secrétariat bien avant la tenue des réunions.

- 3.2.2 En fonction de la réponse fournie par le groupe, le Président de la réunion veillera à ce que suffisamment de temps soit consacré aux documents pertinents dans le cadre de l'ordre du jour de la réunion.
- 3.2.3 Mettre les documents à la disposition des participants inscrits avant la tenue de la réunion.
- 3.2.4 Encourager les participants à travailler ensemble pendant la période intersession
- 3.2.5 Impliquer les participants dans la réalisation du travail intersession.

***Buts mesurables***

- Participation plus intense à l'élaboration des rapports des groupes de travail
- Élaboration d'un protocole de soumission de documents avant les réunions
- Élaboration de l'intégralité des plans de travail (incluant les dates limites, les responsabilités imparties, s'inscrivant dans le cadre du plan stratégique, en fonction des conditions financières et techniques).

---

**OBJECTIF 4. AMELIORER LE DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE**

**OBJECTIFS**

**4.1 Renforcer les liens et la collaboration avec les autres Organisations régionales de gestion des pêcheries thonières (ORG) thonières)**

***Stratégies***

- 4.1.1 Accroître l'échange scientifique entre le SCRS et d'autres ORGP
- 4.1.2 Donner la priorité à la participation des scientifiques d'autres ORGP thonières en qualité d'experts ou d'examineurs par les pairs
- 4.1.3 Promouvoir la tenue de réunions entre les ORGP thonières sur des domaines d'intérêt commun (espèces, méthodes d'évaluation, acquisition de données, etc.) en tirant parti des autres enceintes au sein desquelles les meilleures pratiques sont débattues. À titre d'exemple, ateliers d'évaluation des stocks de l'ISSF
- 4.1.4 Soutenir les processus découlant de Kobe des groupes sur les prises accidentelles et d'évaluation de stratégie de gestion (MSE).

***Buts mesurables***

- Participation plus intense à l'élaboration des rapports des groupes de travail
- Participation d'experts externes ou de scientifiques d'autres ORGP thonières à cinq réunions du SCRS jusqu'en 2020.
- Tenue d'une réunion entre les ORGP thonières sur un domaine d'intérêt commun avant 2020.

**4.2 Renforcer les liens et la collaboration avec le CIEM**

***Stratégies***

- 4.2.1 Élargir la coopération à l'ensemble des espèces de requins en commun dans tous les domaines présentant un intérêt commun (p. ex. méthodes d'évaluation).
- 4.2.2 Encourager la participation des présidents des groupes sur les requins du CIEM et de l'ICCAT aux réunions d'évaluation des deux organisations.
- 4.2.3 Communiquer le calendrier des réunions du CIEM aux scientifiques des CPC de l'ICCAT afin de les encourager à participer.

***But mesurable***

- Augmentation du nombre de réunions avec la participation conjointe du CIEM et de l'ICCAT

**4.3 Collaborer avec une revue faisant l'objet d'un examen par les pairs afin de renforcer la diffusion des produits scientifiques du SCRS auprès de la communauté scientifique**

*Stratégies*

- 4.3.1 Rechercher une revue scientifique qui encourage les articles évalués par les pairs sur une variété de sujets.
- 4.3.2 Envisager la création d'une revue dédiée aux ORGP thonières et faisant l'objet d'un examen par les pairs.

*But mesurable*

- Association avec au moins une publication annuelle révisée par des pairs

**4.4 Promouvoir le dialogue et la communication entre les CPC afin de réaliser des travaux de recherche scientifique sur les ressources halieutiques de l'ICCAT de manière coordonnée et efficace**

*Stratégies*

- 4.4.1 Utiliser les programmes de financement pour développer la capacité, la recherche et la coopération entre les CPC, de préférence à échelle intra-régionale.
- 4.4.2 Utiliser les possibilités offertes par le fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF) conformément à la Rec. 13-19.

*Buts mesurables*

- Utilisation intégrale du fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF) pendant la durée du plan
- Dix articles collaboratifs à échelle régionale à soumettre aux groupes du SCRS

---

**OBJECTIF 5. AMELIORER LE DIALOGUE AVEC LA SOCIETE**

**OBJECTIFS**

**5.1 Large diffusion des résultats du travail du SCRS à l'ensemble de la société**

*Stratégies*

- 5.1.1 Définir les procédures de diffusion

*But mesurable*

- Établir un mécanisme opérationnel d'ici 2020.

---

**OBJECTIF 6. AMELIORER LES MECANISMES DE COMMUNICATION DU SCRS**

**OBJECTIFS**

**6.1 Travailler sur l'ontologie de la durabilité des pêcheries thonières dans l'écosystème épipélagique**

*Stratégies*

- 6.1.1 Utiliser des méthodes ontologiques d'analyse du processus afin de mettre en commun les concepts de base et une vision claire des missions du SCRS entre les divers groupes (scientifiques, administratifs, ONG, organisations de pêcheurs) et aux fins de la prise de

- décision, notamment en appliquant une approche MSE.
- 6.1.2 Mettre en place un groupe de travail ad hoc, apparenté au WGSAM, de recruter un expert en ingénierie ontologique (c'est-à-dire spécialisé dans les représentations graphiques ou textuelles), chargé d'analyser et de représenter les ontologies des principales missions du SCRS (diagnostic et incertitude, processus de sélection de mesures réglementaires, approche écosystémique de la pêche).
- 6.1.3 Représenter graphiquement (carte conceptuelle, carte mentale, etc.) le processus de flux d'informations ou des interconnexions, de la collecte de données jusqu'à l'objectif final, pourrait apporter des éclaircissements. Cela faciliterait le dialogue et l'intégration des groupes de diverses disciplines (pêcheries, écologie, aspects socio-économiques) en ce qui concerne les concepts utilisés, les connaissances, la responsabilité et le point d'intervention de chacun d'entre eux, ainsi que la gestion du temps des différentes tâches du SCRS à partir d'une approche MSE, etc.

***But mesurable***

- Aucun but mesurable n'a été identifié.

## PARTICIPATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

---

### OBJECTIF 1. PRESERVER ET PROMOUVOIR L'INDEPENDANCE ET L'EXCELLENCE DU SCRS ET DE SES GROUPES DE TRAVAIL

#### OBJECTIFS

##### 1.1 Éviter les conflits d'intérêts et garantir l'indépendance du processus scientifique

***Stratégies***

- 1.1.1 Adopter, publier et mettre en œuvre les normes du SCRS, y compris un code de conduite pour les scientifiques et les observateurs.

***But mesurable***

- Code de conduite du SCRS d'ici 2016

---

### OBJECTIF 2. AMELIORER LES CAPACITES SCIENTIFIQUES DU SCRS

#### OBJECTIFS

##### 2.1 Accroître la capacité des CPC à respecter leurs obligations en matière de données

***Stratégies***

- 2.1.1 Élaborer des programmes visant à aider les CPC à remplir leurs obligations en matière de données
- 2.1.2 Assurer une formation continue sur la collecte des données de base et le concept d'échantillonnage représentatif, de préférence sur le terrain dans la mesure du possible.
- 2.1.3 Accroître l'appui financier des CPC aux fins du suivi et de la collecte de données
- 2.1.4 Élaborer une stratégie d'amélioration du système d'observation en instaurant un système de formation, de suivi et d'évaluation.

***But mesurable***

- Une réduction de 20% de la liste des éléments de données spécifiques qui font défaut pour chaque stock pour une période de 5 ans dans le rapport annuel du Secrétariat sur les statistiques.

**2.2 Accroître la capacité du SCRS à appliquer les méthodes utilisées pour formuler un avis de gestion concernant la gestion des stocks de thonidés**

**Stratégies**

- 2.2.1 Évaluer l'utilisation des fonds disponibles actuellement et évaluer l'efficacité des activités de formation réalisées par le Secrétariat et le SCRS au cours des dernières années.
- 2.2.2 Définir de manière standardisée le contenu du programme de formation requis pour accroître les capacités du SCRS selon les besoins requis.
- 2.2.3 Travailler avec les CPC afin de développer et de promouvoir des programmes de formation de premier et deuxième cycle en science halieutique quantitative.
- 2.2.4 Organiser régulièrement des stages de formation, des ateliers, des webinaires et des stages de formation en ligne.
- 2.2.5 Développer du matériel de formation audiovisuel, multimédia et électronique adapté au contenu des programmes définis.
- 2.2.6 Évaluer la valeur des programmes de formation.
- 2.2.7 Inviter des experts aux réunions lorsqu'il existe des besoins clairs et identifiés d'amélioration des connaissances et des capacités des participants afin de remplir les objectifs de la Commission.
- 2.2.8 Participer aux réunions d'autres assemblées en vue d'établir des contacts avec des experts dans des domaines dans lesquels le SCRS rencontre des insuffisances.
- 2.2.9 Établir et accroître les synergies et la coordination des initiatives de renforcement des capacités.

**But mesurable**

- Dispenser cinq cours et publier le matériel de formation sans restriction sur la page web.

---

**OBJECTIF 3. RENFORCER ET AMELIORER LA PARTICIPATION AU SCRS, ET NOTAMMENT RENFORCER LA PARTICIPATION ACTIVE DES PAYS EN DEVELOPPEMENT AUX ACTIVITES DU SCRS**

**OBJECTIFS**

**3.1 Assurer la participation des scientifiques originaires des CPC qui capturent une part significative du stock**

**Stratégies**

- 3.1.1 Préconiser une participation obligatoire des CPC qui capturent >10% du total des captures d'un stock donné.
- 3.1.2 Mentionner la participation de scientifiques par CPC à l'élaboration de l'avis scientifique.

**But mesurable**

- Participation de toutes les CPC qui capturent une part significative du stock.

**3.2 Accroître la direction scientifique du SCRS par des scientifiques originaires d'économies du G77**

**Stratégies**

- 3.2.1 Souligner la nécessité d'une direction multiculturelle au sein du SCRS auprès des mandataires de la Commission.
- 3.2.2 Recruter des aspirants parmi les scientifiques du G77 participant aux réunions du SCRS.
- 3.2.3 Rechercher un financement éventuel spécial de renforcement des capacités destiné à couvrir le temps et les déplacements des scientifiques du G77 pour occuper des postes de direction.
- 3.2.4 Créer des programmes de mentorat destinés tout particulièrement aux scientifiques aspirants du G77, en leur attribuant des postes de vice-rapporteur le cas échéant.

***But mesurable***

- Au moins 30% des mandataires du SCRS sont originaires de pays du G77.

**3.3 *Accroître la participation scientifique au SCRS des scientifiques originaires de pays du G77******Stratégies***

- 3.3.1 Compléter le financement des frais de voyage/participation de scientifiques des CPC du G77 aux réunions intersessions et plénières
- 3.3.2 Parrainer la formation à long terme dans un ou plusieurs laboratoires nationaux.
- 3.3.3 Lancer des projets de recherche collaborative avec des scientifiques du G77 se traduisant par des documents SCRS/documents susceptibles d'être publiés dans des revues reconnues.

***Buts mesurables***

- Accroître de 33% la participation scientifique au SCRS des scientifiques originaires d'économies du G77
- Compléter le financement des frais de voyage et de participation: 10 participations financées par an
- Formation à long terme d'au moins 6 scientifiques de pays du G77
- Lancer 3 projets collaboratifs avec la participation de scientifiques de pays du G77

**PRIORITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE****OBJECTIF 1. QUANTIFIER LES PRINCIPALES INCERTITUDES ENTOURANT L'ÉVALUATION DES STOCKS ET LA FORMULATION DE L'AVIS DE GESTION*****OBJECTIFS*****1.1 *Identifier les incertitudes principales entourant l'avis de gestion et le type de recherche nécessaire pour les dissiper******Stratégies***

- 1.1.1 Compiler des jeux de métadonnées biologique et halieutiques qui permettront de déterminer la qualité des données ainsi que d'identifier les lacunes dans les connaissances.
- 1.1.2 Réaliser des méta-analyses et des examens des connaissances des paramètres biologiques, des données halieutiques, du traitement des données et des postulats pendant le processus d'évaluation.
- 1.1.3 Mener des enquêtes au sein du SCRS au moyen de questionnaires spécifiques pour connaître l'opinion des experts sur les principales incertitudes.

***Buts mesurables***

- Base de métadonnées sur les pêcheries, la biologie et le marquage-recapture.
- Au moins un article coopératif de recherche du SCRS ou évalué par les pairs sur chacune des principales espèces identifiant les principales sources d'incertitude et les gammes des différents paramètres (par exemple biologiques).

**1.2 *Quantification de l'importance relative des différentes incertitudes et définition des priorités de recherche à l'avenir******Stratégies***

- 1.2.1 Élaborer des cadres de simulation (approche du genre MSE) pour l'ensemble des espèces ou groupe d'espèces principaux, qui permettent de tester les coûts/bénéfices des différentes activités de recherche (par exemple : de combien de données biologiques avons-nous besoin ?)

- 1.2.2 Développer (et/ou mettre à jour) des programmes de recherche pour chaque espèce ou groupe d'espèces, en conséquence.
- 1.2.3 Accorder la priorité en fonction de l'importance socio-économique et de l'état des stocks.

***Buts mesurables***

- Approche de simulation développée pour chacune des principales espèces.
- Au moins un article de recherche collaborative du SCRS ou évalué par les pairs décrivant les avantages relatifs des différentes actions de recherche, pour chacune des principales espèces.

---

**OBJECTIF 2. ACQUERIR LES CONNAISSANCES BIOLOGIQUES NECESSAIRES SUR LES THONIDES ET LES ESPECES APPARENTEES, AINSI QUE DES ESPECES CRITIQUES DE PRISES ACCESSOIRES, PROPORTIONNELLEMENT AUX BESOINS DES EVALUATIONS DES DIFFERENTS STOCKS RELEVANT DE LA CONVENTION**

***OBJECTIFS***

***2.1 Obtenir des connaissances biologiques précises sur la structure du stock, les migrations et le cycle vital (croissance, maturité, fécondité, effets maternels, etc.)***

***Stratégies***

- 2.1.1 Identifier les lacunes dans les connaissances biologiques au sein des groupes d'espèces.
- 2.1.2 Promouvoir les analyses conjointes de collaboration des jeux de données biologiques rares.
- 2.1.3 Concevoir et mettre en place des programmes de recherche biologique.
- 2.1.4 Évaluer les schémas spatio-temporels des données halieutiques.
- 2.1.5 Résumer les résultats des programmes de recherche en déterminant les paramètres biologiques estimés et leur variabilité.

***But mesurable***

- Rédaction d'articles révisés par les pairs décrivant les dernières conclusions biologiques.

---

**OBJECTIF 3. AMELIORER LA NORMALISATION DES DONNEES DEPENDANT DES PECHERIES**

***OBJECTIFS***

***3.1 Élaborer des mesures de la capacité de pêche et de l'effort de pêche standardisé pour les différentes flottilles***

***Stratégies***

- 3.1.1 S'accorder, au sein du WGSAM, sur les méthodes permettant de quantifier la capacité de pêche et l'effort de pêche standardisé
- 3.1.2 Élargir les estimations de EFFDIS à la senne, au filet maillant et à d'autres engins/flottilles.

***Buts mesurables***

- Rédaction de documents SCRS et de rapports du WGSAM sur les méthodes permettant de quantifier la capacité de pêche et l'effort de pêche standardisé.
- Élargissement de la base de données EFFDIS à la senne, au filet maillant et à d'autres engins, disponible sur la page web.

### **3.2 Améliorer davantage la normalisation des CPUE afin de les utiliser comme des indices fiables de l'abondance**

#### **Stratégies**

- 3.2.1 Développer des catégories standardisées pour différentes configurations d'engins/stratégies de pêche.
- 3.2.2 Rechercher en permanence des méthodes alternatives de standardisation des CPUE et leurs avantages relatifs/leur efficacité dans différentes circonstances (changements de capturabilité dus à des modifications de la configuration de l'engin, aux influences environnementales, etc.).
- 3.2.3 Développer des efforts de collaboration pour procéder à la normalisation entre les flottilles nationales.
- 3.2.4 Élaborer une base quantitative aux fins de l'utilisation potentielle d'objets flottants en vue de suivre l'abondance relative.

#### **Buts mesurables**

- Document SCRS ou article évalué par les pairs sur les meilleures pratiques de standardisation des CPUE de nature différente.
- Article évalué par les pairs sur l'utilisation d'objets flottants en vue de suivre l'abondance relative.

## **OBJECTIF 4. APPLIQUER DES APPROCHES QUI APPORTENT DES INFORMATIONS SUR LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS INDEPENDANTES DES DONNEES DE LA PECHE COMMERCIALE**

### **OBJECTIFS**

#### **4.1 Accroître la disponibilité des informations indépendantes des pêcheries dans le but d'améliorer l'évaluation des stocks et de suivre l'effet des réglementations de gestion**

#### **Stratégies**

- 4.1.1 Tenir un atelier spécialisé consacré aux données indépendantes des pêcheries de l'ICCAT (état des lieux, ainsi que développement futur).
- 4.1.2 Développer des indices d'abondance indépendants des pêcheries (par exemple, les indices reposant sur l'acoustique, les observations aériennes, les relevés d'œufs et de larves, la pêche scientifiques, entre autres) et appuyer les projets visant à améliorer ces données.
- 4.1.3 Mettre en place et/ou poursuivre les programmes de marquage à grande échelle de thonidés à l'appui de la formulation d'avis de gestion des pêches (abondance, migration, mortalité, etc.).

#### **Buts mesurables**

- Élaboration du rapport de cet atelier spécialisé incluant des recommandations spécifiques sur la manière de procéder.
- Augmentation du nombre d'articles évalués par les pairs et de documents SCRS présentant les résultats des prospections de recherche indépendantes des pêcheries.
- Élaboration et documentation des modèles expérimentaux de prospections de marquage-recapture des espèces clés relevant de l'ICCAT.

---

**OBJECTIF 5. EQUILIBRER L'ADEQUATION ENTRE LES MODELES UTILISES ET LA QUALITE DES DONNEES ET LES CONNAISSANCES**

**OBJECTIFS**

**5.1 *Élaborer des directives et des méthodologies robustes capables de faire face à un éventail de situations diverses, y compris lorsque peu de données sont disponibles***

***Stratégies***

- 5.1.1 Atelier spécialisé ou contrat destiné à élaborer des directives générales, reposant sur les principes de base, portant sur les meilleures pratiques pour les différentes qualités de données observées dans les stocks de l'ICCAT.
- 5.1.2 Mise en place de cadres de simulation destinés à tester les effets d'approches alternatives de modélisation pour différentes qualités de données.
- 5.1.3 Collaboration avec d'autres institutions qui poursuivent les mêmes objectifs.

***But mesurable***

- Identification et/ou rédaction d'articles du SCRS ou évalués par les pairs sur les meilleures pratiques et les méthodologies solides.

---

**OBJECTIF 6. EVALUER L'EFFICACITE DES MESURES ET DES STRATEGIES DE GESTION POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION**

**OBJECTIFS**

**6.1 *Quantifier les effets des mesures de gestion adoptées ainsi que des éventuelles mesures de gestion alternatives***

***Stratégies***

- 6.1.1 Élaborer une MSE et d'autres cadres de simulation pour les stocks de thonidés relevant de l'ICCAT qui permettent de mettre à l'essai d'autres mesures/stratégies de gestion.
- 6.1.2 Appliquer ces cadres afin de quantifier les effets des mesures de gestion adoptées.
- 6.1.3 Appliquer ces cadres afin de tester les stratégies de gestion susceptibles d'être retenues en concertation avec la Commission.

***But mesurable***

- Rédaction d'articles du SCRS et évalués par les pairs sur les effets des mesures/stratégies de gestion actuelles et susceptibles d'être retenues.

---

**OBJECTIF 7. COUVRIR LES BESOINS DE RECHERCHE DE MANIERE A POUVOIR INCLURE LES CONSIDERATIONS ECOSYSTEMIQUES DANS LA FORMULATION DE L'AVIS SCIENTIFIQUE**

**OBJECTIFS**

**7.1 *Identifier et combler les lacunes en matière de connaissances, afin d'être en mesure de fournir un avis scientifique incluant des considérations écosystémiques (p. ex. évaluation des espèces de prises accessoires, stratégies d'atténuation, effets environnementaux sur la dynamique de la population, impacts de la pêche sur l'écosystème, aspects socio-économiques, etc.).***

**Stratégies**

- 7.1.1 Évaluer si les indicateurs écosystémiques actuels peuvent être utilisés dans d'autres enceintes et/ou élaborer de nouveaux indicateurs.
- 7.1.2 Élaboration par le Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires d'une liste des besoins de recherche spécifiques et développement des programmes de recherche prioritaires.
- 7.1.3 Organisation par le Sous-comité des écosystèmes/prises accessoires d'ateliers thématiques (par exemple sur des questions relatives aux thonidés tropicaux telles que les effets des moratoires, les aspects relatifs aux mesures d'atténuation, les évaluations plurispécifiques de stock, les effets des DCP et des plans de gestion, etc.).
- 7.1.4 Renforcement de la participation de chercheurs de différentes disciplines (océanographie, climatologie, socio-économie, etc.) au processus du SCRS (notamment aux travaux du Sous-comité des écosystèmes/prises accessoires) sur invitation et désignation de tâches spécifiques.

**Buts mesurables**

- Élaboration de rapports des groupes de travail contenant des plans de recherche spécifiques.
- Augmentation du nombre de personnes par discipline de recherche participant au SCRS.

**ÉVALUATIONS DES STOCKS ET AVIS**


---

**OBJECTIF 1. FORMULER UN AVIS SCIENTIFIQUE OBJECTIF, FIABLE ET SOLIDE A LA COMMISSION A L'APPUI DES OBJECTIFS DE LA CONVENTION (VISION)**
**OBJECTIFS**

- 1.1. *Intégration des différentes formes d'incertitudes (telles que la variabilité naturelle et le manque de connaissances) entourant les projections et les diagnostics de l'état des stocks***

**Stratégies**

- 1.1.1 Concevoir des méthodes permettant d'intégrer les sources d'incertitudes dans le processus d'évaluation du stock et les résultats.
- 1.1.2 Mieux utiliser les réunions de préparation des données pour quantifier, hiérarchiser et intégrer les incertitudes identifiées dans l'évaluation précédente.
- 1.1.3 Fournir des critères simples pouvant être utilisés par les différents groupes de travail afin de commencer à attribuer une note à la qualité de l'information utilisée dans les différentes évaluations de stock.
- 1.1.4 Élaborer des critères pour évaluer l'importance des différents éléments de données en fonction du cycle vital et/ou du modèle d'évaluation utilisé.
- 1.1.5 Élaborer une base de métadonnées avec des informations sur la quantité et la qualité des données disponibles sur les pêcheries, des informations biologiques et des données de marquage-recapture.
- 1.1.6 Utiliser les tableaux/diagrammes présentés à la réunion 2014 du WGSAM, afin de s'aligner sur la Résolution 13-15.

**Buts mesurables**

- Élaboration de termes de référence plus standardisés en ce qui concerne les réunions de préparation des données (et réunions d'évaluation ?) incluant une analyse plus complète de l'avis et des incertitudes de l'évaluation précédente.
- Meilleure évaluation de la qualité des données relatives à la pêche et à la connaissance des espèces.

**1.2. Formuler un avis scientifique au moyen de méthodes d'analyse adaptées au volume d'information disponible pour un stock donné.**

**Stratégies**

- 1.2.1 Appliquer des MSE afin de déterminer les approches d'évaluation et les normes de contrôle les plus parcimonieuses et solides à utiliser en tenant compte des niveaux actuels et futurs probables d'information / qualité des données.
- 1.2.2 Poursuivre le renforcement des effectifs de l'ICCAT afin de couvrir les nécessités en matière de données des modèles d'évaluation des stocks plus sophistiqués.
- 1.2.3 Le SCRS devrait continuer à participer à l'initiative SISAM de la CIEM afin de promouvoir davantage le travail collaboratif en vue de développer des méthodologies d'évaluation.
- 1.2.4 Établir un dialogue avec la Commission sur le rôle futur du Secrétariat et des CPC dans la réalisation des prochaines évaluations.
- 1.2.5 Organiser les réunions du WGSAM à proximité des réunions déjà établies sur le même thème afin de promouvoir les interactions extérieures.
- 1.2.6 Encourager les CPC à fournir un accès suffisant aux données de CPUE opération par opération selon les nécessités et les priorités identifiées par les différents groupes d'espèces et les sous-comités ; utiliser les possibilités du « nuage ».
- 1.2.7 Développer des protocoles visant à l'utilisation d'indicateurs solides de population chaque année pour les espèces ne faisant pas nécessairement l'objet d'une évaluation.

**But mesurable**

- Organiser une réunion spécifique de la Commission afin de se pencher sur les rôles futurs des CPC et du Secrétariat dans les prochaines évaluations.

**1.3. Consolider le catalogue des méthodes d'évaluation des stocks afin de garantir la meilleure utilisation des modèles qui devraient être parfaitement documentés**

**Stratégies**

- 1.3.1 Actualiser le catalogue actuel des méthodes d'évaluation des stocks afin d'éliminer les logiciels périmés et actualiser les versions logicielles actuellement utilisées.
- 1.3.2 Veiller à ce que tous les logiciels utilisés dans les évaluations les plus récentes coïncident avec les versions du catalogue.
- 1.3.3 Veiller à ce que le logiciel soit bien documenté et soit accompagné d'un manuel et d'un code utilisateur.

**But mesurable**

- Réactiver le Groupe de travail sur le catalogue d'évaluation des stocks et passer en revue les protocoles d'inclusion et d'actualisation des logiciels utilisés pour les évaluations des stocks tout en maintenant une base historique de contrôle de la version.

**1.4. Améliorer les évaluations des stocks en intégrant de meilleures informations sur les caractéristiques des pêcheries et du cycle vital**

**Stratégies**

- 1.4.1 Encourager les CPC à fournir un accès limité aux données de CPUE opération par opération selon les nécessités et les priorités identifiées par les différents groupes d'espèces et les sous-comités ; utiliser les possibilités du « nuage ».
- 1.4.2 Quantifier quelle quantité d'information supplémentaire exactement constituerait une « amélioration ».
- 1.4.3 Dissiper les incertitudes entourant l'évaluation du stock en intégrant de meilleures informations sur les caractéristiques du cycle vital, telles que la fécondité, la composition

démographique de la capture, la croissance, la structure du stock et les schémas de distribution spatiale des stocks faisant l'objet de préoccupation.

- 1.4.4 Élargir cette base de métadonnées à d'autres ORGP thonières à des fins de comparaison entre les bassins océaniques.

***Buts mesurables***

- Dresser un plan par écrit sur la façon dont les données seront recueillies, stockées, partagées et utilisées et dans quels buts précis avant 2015.
- Utiliser une approche de MSE afin de quantifier les tailles des échantillons requises pour améliorer l'information.

**1.5. Renforcement du processus d'examen par les pairs**

***Stratégies***

- 1.5.1 Garantir un soutien financier aux plans du SCRS visant à mettre en œuvre un système d'examen par les pairs.
- 1.5.2 Inviter des experts externes (provenant par exemple d'autres ORGP ou du monde académique) à participer aux activités du SCRS, notamment aux évaluations des stocks.
- 1.5.3 Publier les résultats scientifiques du SCRS dans des publications scientifiques révisées par des pairs.

***But mesurable***

- Réaliser un examen par des pairs d'au moins une évaluation par an

---

**OBJECTIF 2. ÉVALUER LES POINTS DE REFERENCE DE LA GESTION DE PRECAUTION ET LES NORMES SOLIDES DE CONTROLE DE LA PONCTION AU MOYEN DES EVALUATIONS DE LA STRATEGIE DE GESTION**

**OBJECTIFS**

**2.1. Le SCRS devrait continuer à évaluer les points de références de la gestion de précaution et les normes solides de contrôle de la ponction au moyen des évaluations de la stratégie de gestion**

***Stratégies***

- 2.1.1 Déterminer et définir les principales sources d'incertitude scientifique entourant les évaluations des stocks et des pêcheries de l'ICCAT.
- 2.1.2 Élaborer des modèles opérationnels dans le but d'examiner les impacts de ces sources d'incertitude sur l'avis de gestion.
- 2.1.3 Réaliser des évaluations de la stratégie de gestion afin de déterminer les normes de contrôle de la ponction les plus solides compte tenu de l'incertitude scientifique.
- 2.1.4 Tester les normes de contrôle de la ponction suivant l'approche de précaution (à savoir les cibles et les limites) au moyen de la MSE et formuler des recommandations aux fins de l'application de ces mesures aux stocks de l'ICCAT.

***Buts mesurables***

- Établir un calendrier de cinq ans pour l'établissement de normes de contrôle de la ponction (HCR) spécifiques aux espèces qui inclura une HCR par défaut en l'absence d'information spécifique aux espèces.
- Passer en revue les efforts déployés jusqu'à présent pour réaliser des MSE compte tenu des succès, des échecs et des ressources entravant les progrès futurs de la MSE et recueillir les commentaires des gestionnaires et des parties intéressées sur le processus jusqu'à maintenant.

**2.2. Formuler un avis sur l'établissement d'une approche de précaution et de normes de contrôle de la ponction afin d'éviter la surpêche et la chute des stocks ainsi que de rétablir les stocks surpêchés et décimés.**

**Stratégies**

- 2.2.1 Réaliser des études directes et des ateliers afin de discuter et de développer des normes de contrôle de la ponction avec des points limites de référence (LRP) qui atteignent les objectifs poursuivis par la Commission.
- 2.2.2 Engager d'autres organes scientifiques et ORGP dans le développement de HRC et LRP.

**Buts mesurables**

- Établir un calendrier de cinq ans pour l'établissement de normes de contrôle de la ponction (HCR) spécifiques aux espèces qui inclura une HCR par défaut en l'absence d'information spécifique aux espèces.
- Préconiser l'établissement d'une limite de précaution standardisée qui devra être utilisée par défaut en l'absence de limites plus spécifiques.
- Organiser au moins un atelier sur l'emploi de la MSE afin d'évaluer les HCR, lequel sera tenu conjointement avec d'autres ORGP.

---

**OBJECTIF 3 FAIRE PROGRESSER L'AVIS DE GESTION DES PECHES REPOSANT SUR L'ECOSYSTEME**

**OBJECTIFS**

**3.1. Se concentrer sur la pêcherie et son rôle dans l'écosystème, en incluant les espèces commerciales et non commerciales ainsi que l'habitat**

**Stratégies**

- 3.1.1 Par le biais d'un dialogue avec la Commission, déterminer et clarifier à la Commission les buts et les objectifs de la gestion des pêcheries basée sur l'écosystème (EBFM).
- 3.1.2 Identifier quelles composantes principales de l'écosystème sont corrélées avec les divers stocks de l'ICCAT à l'examen.
- 3.1.3 Créer des hypothèses testables reliant ces facteurs écosystémiques aux divers paramètres du cycle vital (recrutement, croissance, schémas migratoires, etc.) à des fins d'incorporation dans les évaluations de stocks soit directement, soit indirectement.
- 3.1.4 Déployer des efforts de recherche en vue de quantifier et contrôler dans le temps et dans l'espace (dans la mesure du possible) la base de fourrage pour les divers groupes écosystémiques fonctionnels relevant de l'ICCAT.

**Buts mesurables**

- Formuler une proposition de possibles buts et objectifs de EBFM aux fins de sa présentation à la Commission se référant à ceux actuellement utilisés par d'autres ORGP qui ont avancé davantage dans ce processus.
- Appuyer le poste de post-doctorat ou similaire afin d'établir un modèle opérationnel écosystémique (plurisécifique et groupe polyvalent) pouvant être utilisé pour tester les hypothèses susmentionnées.

**3.2. Renforcer l'approche écosystémique de la gestion des pêcheries (EAFM)**

**Stratégies**

- 3.2.1 Organiser des ateliers afin d'examiner, évaluer et élaborer des plans EAFM consacrés aux pêcheries de thonidés dans la zone relevant de l'ICCAT.
- 3.2.2 Appuyer le dialogue sur les approches intégrées d'évaluation écosystémique au sein et entre les

ORGP.

- 3.2.3 Tirer profit du financement du GEF/ABNJ qui sera affecté à l'ICCAT à cet effet.
- 3.2.4 Déterminer les données qu'il conviendrait de recueillir aux fins de la mise en œuvre de l'EBFM par le biais de l'application de modèles écosystémiques intégrés afin d'identifier les principales composantes de l'écosystème qui doivent être suivies afin d'appliquer plus globalement l'EBFM.

***Buts mesurables***

- Accueillir un atelier et inviter des experts externes à collaborer avec le Sous-comité des écosystèmes afin de déterminer une approche effective à la création d'un bilan écosystémique décrivant l'état actuel.
- En accord avec d'autres ORGP, compiler un bilan écosystémique décrivant l'état actuel et les tendances des indicateurs écosystémiques sélectionnés afin de communiquer cette information aux scientifiques et aux gestionnaires qui participent.

**3.3. *Fixer des objectifs à court, moyen et long terme afin de renforcer les approches écosystémiques***

***Stratégies***

- 3.3.1 Dresser une liste des indicateurs écosystémiques pertinents pouvant être inclus dans les évaluations des stocks de l'ICCAT.
- 3.3.2 Inclure formellement et explicitement ces indicateurs dans les évaluations de stocks actuelles dans la mesure où ils sont appropriés et améliorent l'évaluation.
- 3.3.3 Formuler un avis de gestion qui intègre et tient compte de ces indicateurs critiques.
- 3.3.4 Appliquer des approches écosystémiques intégrées à la zone de la Convention de l'ICCAT.
- 3.3.5 Réaliser une méta-analyse des effets de l'année/de la zone sur l'abondance des espèces relevant de l'ICCAT.

***But mesurable***

- Réaliser une méta-analyse des effets année/zone sur l'abondance des espèces relevant de l'ICCAT dans le but de déterminer les changements historiques et récents dans la distribution spatiale de ces espèces, d'éventuels changements de régime dans la productivité et d'autres caractérisations pertinentes.

---

**OBJECTIF 4. ELARGIR L'AVIS SCIENTIFIQUE AFIN D'Y INCLURE LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DE PLUSIEURS MESURES DE GESTION**

***OBJECTIFS***

**4.1. *Développement et test des approches de modélisation bioéconomique et identification des données nécessaires***

***Stratégies***

- 4.1.1 Clairement comprendre les buts et objectifs de la Commission avant de commencer une modélisation bio-socio-économique.
- 4.1.2 Identifier les plateformes de modélisation les plus appropriées pour répondre aux objectifs poursuivis.
- 4.1.3 Identifier les résultats souhaités des modèles de façon à ce que les données appropriées puissent être garanties.
- 4.1.4 Inclure dans les programmes nationaux d'échantillonnage la collecte des informations socio-économiques provenant des pêcheries de grands pélagiques en développant des protocoles de collecte des données socio-économiques pour les pêcheries de grands pélagiques et actualiser les bases de données de l'ICCAT afin d'inclure des données autres que biologiques.

***But mesurable***

- Protocole de collecte des informations bio-socio-économiques

**4.2. *Élaboration et test des approches de modélisation bioéconomique***

***Stratégies***

- 4.2.1 Identifier les experts dans ce domaine qui aideront l'ICCAT à réaliser cet exercice.
- 4.2.2 Identifier les ressources disponibles pour cet effort de modélisation.
- 4.2.3 Identifier les coûts et les bénéfices de la modélisation bioéconomique et les mesures donnant les meilleurs résultats.
- 4.2.4 Amorcer un dialogue avec d'autres ORGP thonières sur les approches donnant les meilleurs résultats.

***But mesurable***

- Élaboration d'un plan d'application d'approches de modélisation bio-socio-économique

## CALENDRIER PROVISOIRE DES REUNIONS 2015-2020

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>ALB</b>		ALB (N,S,M) Prépa données ALB (N,S,M) Session évaluation stock				ALB (N,S,M) Prépa données ALB (N,S,M) Session évaluation stock
<b>BFT</b>	BFT (E,W) Prépa données	BFT (E,W) Prépa données BFT (E,W) Session évaluation stock		BFT (E,W) Prépa données BFT (E,W) Session évaluation stock		
<b>YFT-SKJ- BET</b>	BET Prépa données BET Session évaluation stock	YFT Prépa données YFT Session évaluation stock	Gestion de la pêche sous DCP dans le contexte EAF			BET Prépa données BET Session évaluation stock
<b>SWO</b>			SWO (N,S,M) Prépa données SWO (N,S,M) Session évaluation stock			
<b>BIL</b>		SAI SA	BUM Prépa données BUM Session évaluation stock	WHM Prépa données WHM Session évaluation stock		
<b>SHK</b>	BSH Session évaluation stock		POR SA (ICCAT-ICES)	Autre Session évaluation stock SHK	SMA Session évaluation stock	
<b>SMT</b>	SMT Prépa données		SMT Prépa données		SMT Prépa données	SMT Session évaluation stock
		- Atelier sur la gestion basée sur l'écosystème			Atelier sur les indicateurs de l'abondance indépendants de la pêche	
<b>Méthodes</b>			WGSAM			
<b>Ecosystèmes</b>			SCECO			
<b>Cours</b>			COURS			
<b>SCRS-COM</b>			GT DIALOGUE SCRS - COM			

Ce calendrier a été préparé à des fins de planification et sera adapté en fonction des différentes exigences et des progrès du plan stratégique pour la science du SCRS, notamment suite à l'incorporation des approches MSE dans les travaux du SCRS.

---

**BUDGET ESTIMÉ DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA SCIENCE DU SCRS 2015-2020**

---

Domaine thématique	Budget 2015-2020
a. Collecte des données	30.000
b. Dialogue et communication	25.000
c. Participation et renforcement des capacités	295.000
d. Priorités de la recherche	115.000
e. Evaluations des stocks et avis	227.000
<b>Total</b>	<b>692.000</b>

---